



HAL
open science

**Quand le sociologue accepte de se faire bousculer.
Expériences de coproduction dans des études
sociologiques des politiques sociales et de leurs publics**

Amélie Maze, Sophie Rouay-Lambert

► **To cite this version:**

Amélie Maze, Sophie Rouay-Lambert. Quand le sociologue accepte de se faire bousculer. Expériences de coproduction dans des études sociologiques des politiques sociales et de leurs publics. Colloque du RT6 de l'AFS : Les usages de la sociologie des politiques sociales, Oct 2014, Dijon, France. hal-02056514

HAL Id: hal-02056514

<https://hal.science/hal-02056514>

Submitted on 4 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUAND LE SOCIOLOGUE ACCEPTE DE SE FAIRE BOUSCULER

Expériences de coproduction
dans des études sociologiques des politiques sociales et de leurs publics

PLAN DE COMMUNICATION

INTRODUCTION

OU COMMENT LA PAROLE DES SDF INTERROGE LES INSTITUTIONS ET LES PRATIQUES

Corpus

Méthode

HISTORIOGRAPHIE DE DEUX IDEAUX-TYPES

Ruptures, ou l'histoire d'une étude qui n'aurait pas dû avoir lieu

Contexte d'élaboration

Réalisation

Restitutions

La qualité de l'accompagnement, ou l'histoire d'un retour sur un terrain connu

Contexte d'élaboration

Réalisation

Restitutions

USAGES ET QUESTIONNEMENTS

Des usages différenciés

Des temporalités différentes et leurs répercussions effectives

La mise en visibilité interne et externe révèle des configurations institutionnelles différenciées

La personnalité de l'agent dans les mastodontes administratifs

Une « courroie de transmission »

La vocation/subjectivation du bien commun

La co-élaboration et la coproduction

Les différents registres du « co »

Le type de co-élaboration révèle le regard de l'institution sur ses publics

CONCLUSION

OU COMMENT LE SOCIOLOGUE DOIT CONSTAMMENT AJUSTER SA POSTURE

Une analyse des usages, renforcée par les terrains d'étude en cours

Quid de la liberté du chercheur ?

Une posture sociologique différente selon les objectifs d'étude et de leur utilisation

QUAND LE SOCIOLOGUE ACCEPTE DE SE FAIRE BOUSCULER

INTRODUCTION

OU COMMENT LA PAROLE DES SDF INTERROGE LES INSTITUTIONS ET LES PRATIQUES

L'objet de notre communication est de vous faire part d'un retour d'expérience de production de données auprès de partenaires publics et privés, sur le thème des processus de ruptures conduisant à la rue, ainsi que sur les modalités de sortie des situations SDF et de mal logement. Ces études portent sur les mêmes publics (au sens large), sont appréhendées avec des méthodes¹ qualitatives semblables et servent *a priori* les mêmes intérêts (connaissance qualitative destinée à la réflexion sur l'action en faveur desdits publics). Toutefois, selon leur contexte de réalisation, elles révèlent des pratiques distinctes, voire parfois opposées, des coulisses de production et de mise en œuvre des politiques sociales.

Cette communication a été élaborée en binôme. Sophie Rouay-Lambert, docteure en urbanisme et aménagement et sociologue, travaille sur les situations de vie et les rapports à l'espace – allant des échelles de l'intime aux espaces publics –, des personnes en situation de mal ou de non logement. Amélie Mazé, doctorante en science politique, travaille sur l'accès aux droits et le non-recours aux droits et services sociaux des personnes en situation de précarité.

Outre l'intérêt intrinsèque de leur contenu, que nous ne développerons pas dans cette communication, c'est sur l'analyse de leur contenant que porte notre intervention, depuis les contextes de leur élaboration jusqu'à leurs réceptions et utilisations.

Cette démarche réflexive nous donne à voir, telle une autopsie, non seulement le fonctionnement et l'ethos des environnements publics et privés participant des politiques sociales, mais aussi la perception qu'ont ces différents acteurs tant des publics-cibles ("sur" / "avec") et de leur "parole", des rôles et missions des agents, que des modalités d'action et des objectifs politiques.

Corpus

Ces études ont été initiées dans un cadre universitaire particulier : l'Atelier des sciences humaines, à la Faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris. C'est une expérience pédagogique émanant d'une pratique courante dans les cursus en urbanisme et aménagement et architecture, ici ajustée aux domaines des sciences sociales. L'Atelier des sciences humaines est ainsi un espace et un temps de travail collectif et collaboratif avec des étudiants de licence et de masters en sciences sociales, et au sein duquel la relation prof/étudiant y est bien moins académique qu'en amphithéâtre.

¹ Un retour réflexif sur le protocole méthodologique d'enquête a justement fait l'objet d'une communication : S. Rouay-Lambert, « Le rapport à l'espace comme méthode de reconstitution des parcours de vie », Colloque de l'ALSIF, *Penser l'espace en sociologie*, Tours, 3 et 4 juillet 2014.

Dans cet espace de travail, en parallèle de leur formation pluridisciplinaire en sociologie, économie, science politique et éthique publique, les étudiants peuvent donc participer à l'élaboration d'études sociologiques avec les commanditaires, et sont sensibilisés à l'usage des supports médias dans les sciences sociales.

L'Atelier des sciences humaines est facultatif et ne rapporte aucun crédit universitaire. La présence assidue des étudiants est motivée principalement par l'intérêt que suscitent chez eux les thèmes d'études, les acteurs rencontrés, la mise en pratique des méthodes d'enquête de terrain autour de projets réels, l'expérience pédagogique en tant que telle (autour des supports médias) ou encore la découverte d'environnements professionnels variés.

Amélie Mazé y a participé durant ses trois années de Licence et y est revenue cette année en tant que doctorante, pour y enseigner les politiques sociales et participer à la conduite d'études. Et c'est dans le cadre actuel de ses problématiques de recherche qu'elle a suggéré ce retour sur expérience.

Méthode

Pour réaliser cette prise de distance réflexive sur 6 années d'existence de l'Atelier-SH et la dizaine d'études engagées, nous avons tout d'abord procédé à une mise en chronologie factuelle. Après avoir reconstitué l'histoire de ces études et de leur enchevêtrement, nous en avons dégagé deux qui se révélaient, tels des idéaux-types, propices à l'analyse. Toutes deux ont une trame similaire, ont été réalisées à peu près à la même période, mais ont été produites dans deux cadres distincts : l'une avec un partenaire public (ville de Paris/VdP), l'autre avec un partenaire privé (petits frères des Pauvres/PFP).

Nous avons alors repris contact avec les principaux protagonistes, leur avons présenté l'objet de notre intervention et, dans le cadre d'entretiens semi-directifs avec les partenaires et de questionnaires auprès des étudiants, nous avons complété et enrichi notre corpus de ces retours « extérieurs ».

La plupart des acteurs contactés ayant préféré l'anonymat, nous avons simplifié la désignation des différents services. L'étude réalisée avec la ville de Paris qui porte sur Les ruptures conduisant et maintenant à la rue et dans les situations SDF sera nommée "*Ruptures*" / VdP. Et l'étude réalisée avec les petits frères des Pauvres qui porte sur La qualité de l'accompagnement à la fraternité Saint-Maur sera nommée "*Qualité de l'accompagnement*" / PFP.

HISTORIOGRAPHIE DES DEUX ETUDES

D'un point de vue méthodologique et pour les besoins de notre communication, nous schématiserons le phasage et les moments-clés qui jalonnent ces deux études sous la forme d'une frise chronologique. Cette frise permettra, plus qu'un énoncé fastidieux, de rendre compte et de cibler les usages et les questionnements au cœur de notre intervention².

² Cf. visuel préparé à l'attention de la communication du colloque.

“*Ruptures*”, ou l’histoire d’une étude qui n’aurait pas dû avoir lieu

Contexte d’élaboration

La première étude que nous allons présenter est celle qui ne faisait pas l’objet d’une commande. Réalisée en 2010, elle s’inscrit dans un processus amorcé en 2008. Cette année-là, l’Atelier-SH vient d’être créé et l’une des thématiques proposées aux étudiants porte sur la place accordée aux personnes en situation SDF dans le projet de rénovation du Forum des Halles à Paris. Cette étude, qui fait l’objet d’une proposition spontanée à la Ville de Paris, ne sera pas poursuivie sous cette forme car le projet d’étude, non prévu en amont dans les instances de la Ville, n’a pas pu être réalisé.

Mais, de là, il est proposé à la directrice de l’Atelier-SH, instigatrice de la proposition, de participer à une instance consultative nouvellement créée réunissant chercheurs, élus et associations ; nous sommes alors à l’automne 2009. Cette instance consultative est formée de différents groupes de travail. Celui auquel la directrice de l’Atelier-SH est invitée à participer porte sur les publics en situations SDF. L’une des discussions portant sur « *qu’est ce qui conduit les personnes à la rue* », la directrice de l’Atelier-SH propose, via l’Atelier-SH, la réalisation d’une étude directement auprès de ces publics, afin d’en rendre compte. Alors que le projet se construit effectivement à l’Atelier-SH, l’instance consultative, en parallèle, ne se saisit pas de la proposition. La ville de Paris disposant d’autres lieux « ressource » de ce type, c’est une autre instance qui, intéressée par l’étude, prendra l’initiative d’accueillir et d’encadrer sa réalisation, après une période de latence de plusieurs semaines. L’articulation entre ces deux instances restera assez opaque tout au long de l’étude, d’autant plus que de nombreux acteurs appartenaient à l’une et à l’autre.

Réalisation

La formalisation de l’étude prend effet début 2010. Le projet se construit autour d’un réseau de partenaires investis dans le champ de l’hébergement et de l’insertion, d’associations relevant de la lutte contre l’exclusion, et représentés dans ces différentes instances consultatives. L’objet de l’étude porte bien sur le repérage des ruptures conduisant à la rue, mais, étant donné qu’il ne fait pas l’objet d’une commande précise, cet objet voit ses contours se mouvoir au cours des mois d’élaboration, puis au cours de la réalisation de l’étude et jusqu’au moment même de la rédaction du rapport.

Il s’agit d’une étude qualitative dont le matériau principal consiste en des entretiens semi-directifs réalisés par l’équipe d’étudiants auprès des publics des différentes structures ; sur les 90 personnes rencontrées, une trentaine a fait l’objet d’un suivi d’entretien. Si les profils des personnes participant à l’étude se veulent représentatifs, il n’y a pas de méthodologie d’échantillonnage établie : les structures impliquées dans la réalisation de l’étude constituent de fait un premier biais de sélection des publics. Nous avons toutefois veillé à ce qu’une pluralité de situations soit intégrée. L’étude est réalisée au cours de l’été 2010 ; les huit étudiants de l’Atelier composant l’équipe sont conventionnés en stage à la ville de Paris, mais accueillis dans les structures associatives partenaires de l’étude, en vue d’en rencontrer les publics.

Des échanges fréquents et réguliers avec les coordinatrices de l'étude ont lieu tout au long de sa réalisation, contribuant à en esquisser l'objet.

Restitutions

En janvier 2011, l'étude fait l'objet d'une première présentation de l'état du corpus constitué. L'objectif initial de cette présentation devait être d'exposer l'état d'avancement de l'étude et de déterminer, en séance plénière de l'instance consultative, les axes structurants du rapport à venir. La veille de cette restitution, ce sont pourtant de nouvelles attentes qui sont formulées, non pas par les coordinatrices de l'étude mais par un autre acteur VdP : il ne s'agit donc plus de faire état du traitement encore en cours et d'en discuter mais d'émettre déjà des préconisations. Répondant à cette nouvelle contrainte, cette présentation s'est avérée inappropriée du fait d'un décalage flagrant entre le stade d'avancement de l'étude et les attentes respectives des acteurs en présence. Le temps d'élaboration sociologique nécessite des étapes d'analyse auxquelles le temps du politique ne laisse pas toujours place. Les six mois qui ont suivi ont, en revanche, fait l'objet d'une véritable co-élaboration entre l'Atelier-SH et les coordinatrices de l'étude afin de privilégier certains axes devant répondre aux préoccupations de la Ville. Le rapport sera finalement restitué en juillet 2011, sans retour de la part des « non-commanditaires », du côté politique. C'est seulement en septembre 2013 que l'étude "*Ruptures*" sera présentée dans sa version finale. Ce temps de latence entre la restitution du rapport final et sa présentation publique est principalement dû à la suspension de l'activité de l'espace de veille et à des changements institutionnels internes. Repris en main sous une nouvelle forme après un an de stand-by, la nouvelle responsable a redémarré cet espace de veille en intégrant dans sa programmation annuelle la présentation des études issues des différents groupes de travail. Présenté publiquement à la Ville et aux partenaires en 2013, le rapport a été adressé aux personnes qui le demandaient et devrait prochainement être rendu public.

"La qualité de l'accompagnement", ou l'histoire d'un retour sur un terrain connu

Contexte d'élaboration

La seconde étude retenue pour cette étude de cas n'est pas sans lien avec l'étude "*Ruptures*" : elle est réalisée dans l'une des structures associatives qui a accueilli un stagiaire au cours de l'étude "*Ruptures*". La direction de la structure vient alors de changer, le projet d'établissement est réévalué et doit être retravaillé, et il est souhaité que ce travail soit participatif. L'Atelier-SH est sollicité alors que le travail est déjà amorcé : l'équipe du centre PFP a mis en place des groupes de travail thématiques et a débouché sur l'élaboration d'un questionnaire. C'est à ce stade que la direction du centre a souhaité confier la passation à une structure extérieure. Il s'agit alors d'une commande adressée à l'Atelier-SH, dont la formulation de l'objet de la mission est claire dès le départ. L'équipe d'étudiants devait alors réaliser des entretiens avec les bénéficiaires. C'est à l'occasion d'une assemblée générale, composée de la direction, des salariés, des bénévoles et des personnes accompagnées, que la démarche d'étude a été présentée. À ce stade d'élaboration

les conditions de sa réalisation sont présentées et débattues. À ce sujet, la première formulation mettant trop l'accent sur l'aspect « enquête de satisfaction », l'intitulé finalement retenu sera "*La qualité de l'accompagnement*". Ce changement d'intitulé découle directement de cette concertation, en amont de la réalisation effective de l'étude.

Réalisation

L'Atelier se charge donc d'un travail de lecture critique et de reformulation du questionnaire, puis d'instructions auprès des publics dans le cadre d'entretiens qualitatifs. Ces derniers ne sont pas « choisis », mais un échantillonnage est réalisé en collaboration avec la structure de façon que les publics participants soient représentatifs de la population démographique, sur des critères croisés. Sur une population totale de 400 personnes en cours d'accompagnement, l'échantillon est composé de quatre-vingt personnes sollicitées pour participer à l'étude mais libres de refuser. Les étudiants sont accueillis en stage au sein de la structure durant la période du recueil des données puis de leur premier traitement. Finalement, sur l'échantillon initial de 80 personnes, 34 entretiens-questionnaires seront réalisés dans leur totalité.

Restitutions

En octobre 2011, les premiers résultats quantitatifs de l'étude sont présentés à l'occasion de la rentrée des bénévoles, dans les locaux de l'association. Ils ont ensuite été intégrés dans le nouveau projet d'établissement. En novembre 2012, l'analyse qualitative de l'étude fait l'objet d'une seconde présentation publique à l'université : l'assistance est alors composée d'universitaires, de personnels politico-administratifs, de salariés de l'association, de bénévoles et de personnes accompagnées par l'association. La présentation laisse une large part au débat avec la salle. Début 2013, l'objet de l'étude et sa démarche participative sont mises en lumière dans la revue ASH et un rapport d'étude intégrant les débats est également présenté au prix de la Recherche Caritas (sélectionné, il ne sera finalement pas primé).

USAGES ET QUESTIONNEMENTS

À partir de ces deux études de cas nous avons cherché à dégager des éléments structurants tant sur les usages qui en ont été fait que sur leurs modalités de réalisation ou de restitution. Les questionnements au cœur de notre analyse était : Que nous enseignent ces expériences sur la manière dont nos partenaires élaborent, mettent en œuvre les politiques sociales et étudient leurs retombées sur les publics ? Que nous enseignent-elles sur notre manière de faire de la sociologie ?

Des usages différenciés

Des temporalités différentes et leurs répercussions effectives

L'un des principaux constats que nous pouvons faire concernant l'étude sur la Fraternité Saint-Maur est que cette dernière s'inscrit dans une réelle implication de

direction dans la conduite du changement, inscrite dans différentes temporalités (tant sur des actions de court terme qu'une conduite du changement à long terme). Nous le constatons aussi bien par le fait que le travail a été amorcé avant que l'Atelier ne soit sollicité, que par le fait qu'il a été poursuivi au sein de la structure mais également porté au niveau national de l'association. En effet, la démarche participative initiée lors de l'étude a été à nouveau présentée dans le cadre de l'assemblée générale de l'association en juin 2014. En reprenant contact avec la structure dans le cadre de la préparation de notre communication, nous avons appris que la méthode d'échantillonnage élaborée dans le cadre de cette étude est systématiquement reprise lors de la mise en place d'une démarche participative. Deux personnes accompagnées par la structure sont représentées au 8^e collège du CNLE³ et ont été sélectionnées selon cette modalité d'échantillonnage. La présence de personnes accompagnées est désormais systématique dans les groupes de travail et les instances de la structure et ne relève plus d'un principe de cooptation, ce qui constitue une évolution forte.

L'usage qui a été fait de l'étude va donc bien au-delà de la seule intégration des résultats à un projet d'établissement, ce qui en était pourtant l'objectif initial. Cela introduit la question de la complémentarité des approches, des retombées que peut avoir à long terme le travail partenarial, de réelle co-construction de l'objet de recherche et des méthodes de travail, d'un usage de la sociologie qui ne concerne pas uniquement l'évaluation, l'amélioration, mais qui s'introduit dans la conduite même de l'action sociale.

En ce qui concerne l'étude "*Ruptures*", les usages qui en ont été fait sont, si ce n'est plus restreints, en tout cas moins visibles. Au cours d'un entretien a été souligné le fait qu'entre le moment où une étude est faite et le moment où des politiques publiques sont élaborées, beaucoup de temps peut s'écouler, ainsi que des changements institutionnels et/ou politiques. Ces derniers, s'ils s'inscrivent dans une même ligne politique, peuvent relever de conceptions différenciées de l'action publique. Il est dès lors beaucoup moins évident de saisir les véritables répercussions qu'une étude peut avoir, ces constats s'effectuant sur un plus long terme ; a contrario, dans une structure associative, les usages, du fait qu'ils ne concernent pas tant la production des politiques publiques que leur mise en œuvre, peuvent produire des effets à plus court terme. Ces différentes utilisations de productions sociologiques révèlent toutefois des objectifs et des temporalités différents entre les acteurs publics et privés de l'action sociale.

La mise en visibilité interne et externe reflète une configuration institutionnelle différenciée

Ces différences sont flagrantes à travers la manière dont est pensée et réalisée la communication autour de cette production sociologique. Pour les uns, elle constitue un gage de validité et de scientificité, et ce quels que soient les résultats ; ces derniers peuvent être intégrés car l'institution associative est malléable, réactive et propice au changement. Pour les autres, si les résultats ne sont utilisés que s'ils

³ Le Conseil National de Lutte contre l'Exclusion a été créé en 1988, suite à la création du RMI. Émanant du gouvernement, il est composé de différents collèges dont le 8^e représente les usagers des dispositifs d'action et de protection sociales.

corroborent les enjeux et les centres d'intérêt ; s'ils risquent de perturber la ligne politique ou les engagements déjà pris, leur utilisation semble rester interne ; elle dépend alors de la sensibilité des agents et des enjeux politiques et institutionnels à l'égard des thématiques abordées et des questions soulevées. Il importe ici de différencier la mise en visibilité interne et la mise en visibilité externe. La visibilité interne des tenants et aboutissants d'une étude est d'autant plus importante qu'il y a de niveaux hiérarchiques et de statuts intermédiaires et, par là même, d'enjeux professionnels respectifs, surtout en période de changement institutionnel et politique, ce qui est, somme toute, plutôt chose courante.

Cette complexité dans les logiques institutionnelles publiques tient aussi à la présence d'intermédiaires entre les différents acteurs impliqués sur les thématiques abordées, intermédiaires qui sont autant de filtres entre la demande politique d'informations ou de données, leur production et leur remontée. La clarté de l'énonciation de la demande et de ses objectifs dépend également du rapport entretenu avec le (non)commanditaire : s'agit-il d'une relation directe ou indirecte ? Nous avons pu observer que, lorsqu'il y a des intermédiaires entre le politique /commanditaire/destinataire et le prestataire/sociologue, ceux-ci nous livrent eux-mêmes une interprétation des attentes du destinataire final, de ce à quoi l'étude doit répondre et comment elle doit y répondre. En ce sens, ces intermédiaires constituent autant de filtres qui déterminent ce que le politique peut ou ne peut pas entendre, voire ce que le politique doit entendre, sans pour autant expliciter plus avant leurs modalités de jugement. Ainsi, lorsque les attentes restent tacites, elles laissent place à des interprétations multiples et induit un difficile positionnement pour le sociologue.

La personnalité de l'agent dans les mastodontes administratifs

Une « courroie de transmission » indispensable à la réalisation des études

Dans chacune des études, on observe que les personnes qui pilotent (qu'elles soient ou non à l'origine de la demande) tiennent un rôle majeur dans leur bonne conduite et leur aboutissement. Elles constituent de véritables relais, qui permettent de traduire les langages des différents acteurs et les éventuelles contradictions entre les milieux provenant de schèmes de pensée différents, dans la mesure où la demande politique n'est jamais adressée directement au sociologue. Ces personnes sont à la charnière de plusieurs cadres de référence, elles savent faire lien entre le *mastodonte* et les personnes qui le composent et le monde extérieur et ses réalités complexes. Sans ces « courroies de transmission », pas de réalisation d'étude possible tant les rouages de fonctionnement respectifs diffèrent entre les milieux. Ce relais fonctionne dans les deux sens. En effet, le sociologue, lorsqu'il reçoit une demande, doit la traduire, parce que le politique est parfois trop éloigné de la complexité de son terrain pour pouvoir formuler clairement sa demande et la vision dans laquelle elle s'inscrit, et que les intermédiaires-filtres surimposent une réinterprétation possible d'une (non)demande. Ainsi, si participer à l'élaboration de la demande fait partie du travail du sociologue, qui va chercher à traduire l'intuition du politique en mettant en adéquation sa demande avec la réalité sociale, ces « courroies de transmission » participent pleinement de cette étape d'intelligibilité.

Par ailleurs, nous avons pu constater aussi que l'un des nœuds de compréhension des usages des études conduites par l'Atelier-SH portait sur la continuité du projet : les changements de postes induisaient des transformations des instances, de leurs objectifs, de leurs outils qui altéraient la linéarité des projets portés. En effet, le cadre institutionnel, selon ses mutations et sa structure, peut donner à voir des divergences d'attentes et de point de vue concernant « ce que doit être une étude » : des attentes d'opérationnalité rapide et des attentes de compréhension de phénomènes complexes. Lorsque ces agents changent de poste, la force d'inertie de l'administration contribue à la continuité des missions mais les projets nécessitant un plus grand volontarisme risquent de rester en suspens jusqu'à l'arrivée de la prochaine « personnalité ». Le projet peut alors reprendre, mais avec, d'une part, de nouvelles attentes et, d'autre part, un réajustement du fait du temps écoulé. Et, selon cette durée, l'étude en tant que telle peut perdre de sa pertinence voire sa raison d'être. Dans ce cas, du côté de l'Atelier-SH, il faut gérer les frustrations : le délaissement du terrain et la démotivation des étudiants. Pour ce qui est du terrain, il importe de clore le relationnel et l'enquête. Pour ce qui est des étudiants, ce type d'expérience reste formateur car elle illustre en partie la sociologie des acteurs, du travail, des organisations et des institutions. Nous restons, quoiqu'il en soit, inscrits dans notre projet pédagogique.

La vocation/subjectivation du bien commun

Si la bureaucratie⁴ est souvent vue comme « un grand monstre froid⁵ », ce travail rétrospectif et réflexif sur les travaux réalisés par l'Atelier-SH nous permet de constater qu'aussi impersonnelle qu'elle puisse être en principe, toute organisation est animée par des individualités, dont les convictions et la volonté d'innover structurent les actions effectivement mises en œuvre. *In fine*, si les postes de direction ou d'administration, ou même de conseil, semblent impersonnels, avec des fiches de poste et des objectifs clairement définis, ces derniers n'en demeurent pas moins animés par la subjectivité des personnes, leur conception du bien commun, du service social, public ou privé, ou encore des représentations qu'ils ont des bénéficiaires des politiques publiques dont ils ont en charge l'élaboration et/ou la mise en œuvre.

On retrouve également pour partie cette caractéristique dans les structures associatives au sein desquelles les normes, parfois affirmées depuis longtemps et à une échelle nationale, sont aussi difficiles à faire évoluer. Dans ce contexte, la personnalité des personnels de direction tient un rôle majeur pour faire bouger les lignes de l'institution.

Que ce soit dans les structures publiques ou privées, certaines personnalités disent en effet spontanément, à leur niveau, vouloir faire bouger l'institution de l'intérieur.

⁴ Max Weber, *Economie et Société*, Plon, Paris, 1971 [1922]

⁵ Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Gallimard, Paris, 1947 [1885]

La co-élaboration et la coproduction

C'est à partir des contextes et de la nature des rencontres avec les différents acteurs publics et privés qu'émerge un intérêt commun. Le mode de fonctionnement même de l'Atelier-SH, inscrit dans un cadre pédagogique initiant les étudiants à la pratique sociologique et aux (en)jeux d'acteurs, permet de proposer des pistes de réflexion aux questionnements intuitifs émanant des acteurs. Cette étape, située en amont de ce qui peut devenir, le cas échéant, des appels d'offre, est de fait co-élaborative et fait l'objet d'allers et retours en vue d'appréhender l'objet même à étudier.

Les différents registres du « co »

Cette co-élaboration s'effectue dans des temporalités et des intensités différentes. Pour l'étude "*Rupture*", elle s'est faite de manière synchrone, et pour l'étude "*Qualité de l'accompagnement*", elle a connu plusieurs étapes en amont débouchant sur la commande, du fait d'un relationnel déjà inscrit de longue date. S'il y a bien co-élaboration dans les deux études, leurs modalités diffèrent. Dans un cas, il s'agit de gérer en amont et durant l'étude les arbitrages sur les données et le choix des thématiques provenant du « non-commanditaire ». Dans l'autre cas, la co-élaboration, avec le commanditaire, s'est plutôt manifestée *a posteriori* dans l'accès au terrain et ses modalités pratiques.

On constate également deux modalités différentes de coproduction : dans un cas, il y a eu arbitrage sur les axes à privilégier avec une relecture critique du rapport par les coordinatrices de l'étude ; dans l'autre cas, le commanditaire a attendu la restitution du rapport final et n'a pas voulu intervenir au cours de la réalisation de ce dernier. À travers cette modalité, le commanditaire comprend l'intervention d'un tiers universitaire comme un gage de rigueur scientifique et, de fait, n'intervient pas dans la restitution.

La co-élaboration et la coproduction s'effectuent aussi au sein de l'Atelier-SH car ce dernier est, en soi, une entité à tête multiple. L'élaboration du corpus est conjoint et le contenu des données de chacun doit être rendu disponible (entretiens, retranscriptions, carnets d'enquête, photographies, etc.). Ce point nécessite un suivi organisationnel particulièrement rigoureux pour deux raisons : parce que nous sommes plusieurs et que l'équipe d'étudiants est fluctuante. En effet, dans le cadre de l'Atelier-SH, le processus de coproduction doit aussi s'ajuster à la fluctuation des équipes d'étudiants. Le calendrier universitaire induit qu'au cours d'une étude certains étudiants intègrent une autre formation ou partent en semestre d'échange à l'étranger.

La supervision de l'étude doit donc s'opérer à deux niveaux : au niveau de l'équipe, en intégrant les changements qui peuvent avoir lieu et en assurant le relais avec les nouveaux étudiants ; au niveau de chaque étudiant, en s'adaptant aux différentes capacités d'autonomie et d'autodiscipline. L'Atelier-SH ne perd pas de vue que l'expérience doit permettre à chacun d'acquérir une posture et une conscience professionnelles, qui se construisent à la fois personnellement et en collectif.

Le type de co-élaboration révèle le regard de l'institution sur les publics

Pour l'étude "*Qualité de l'accompagnement*", la réalisation a impliqué les salariés, les bénévoles et les publics. Tous les acteurs en présence étaient alors parties prenantes de la démarche et y ont participé à différentes étapes. On est alors dans une démarche « avec » les publics et « pour » les publics.

Pour l'étude "*Rupture*", les acteurs en présence n'ont pas été directement partie-prenantes du projet, du moins pas à chaque étape. Ils ont participé à la réalisation du projet en donnant accès au terrain mais n'ont pas participé à l'élaboration, et n'ont pas non plus été destinataires de l'étude. On serait davantage dans une sociologie « sur » les bénéficiaires, mais pas directement « pour » les bénéficiaires, sinon « pour » le politique.

CONCLUSION

OU COMMENT LE SOCIOLOGUE DOIT CONSTAMMENT AJUSTER SA POSTURE

Si ces deux idéaux-types nous permettent de dégager des pistes de réflexion et de mettre en exergue des pratiques institutionnelles distinctes, l'analyse ne se limite toutefois pas à ces deux cas. Outre l'expérience des études antérieures, nous réalisons actuellement deux études dans ces milieux respectifs que sont une institution publique et une association caritative. S'il est trop tôt pour faire état de l'objet même de ces études, nous pouvons intégrer dans notre analyse les contextes de terrain et les espaces de contraintes institutionnelles de ces deux milieux, lesquels confirment notre argumentaire tout en le pondérant.

Une analyse des usages renforcée par les terrains d'étude en cours

Tout d'abord, les deux études en cours ont fait l'objet de commandes, qui sont inscrites dans un calendrier précis, et chaque étape (de sa conception à sa réalisation et sa restitution) a été pensée en concertation avec les commanditaires. La co-élaboration est une pratique qui s'instaure donc du côté des commanditaires.

Cette formalisation de la co-élaboration conduit également à renforcer notre propos sur la nécessité, auprès des institutions publiques, d'identifier un interlocuteur qui soit la courroie de transmission entre les différents co-élaborateurs. On constate que, sans ces courroies de transmissions, les parties prenantes ne partageant pas les mêmes référentiels, il est difficile de comprendre la posture de chacun tant à l'égard de l'objet que de la méthode. En effet, la conduite et la supervision d'une étude induisent d'être en mesure de comprendre ces différents schèmes de pensée pour essayer de les faire se rencontrer, ce qui suppose de maîtriser ces différents langages. Elle suppose également d'être capable d'être polyvalent et souple, car ce n'est pas l'institution publique qui s'adapte, mais nous qui nous adaptons à elle.

Par ailleurs, nos expériences plus récentes corroborent notre propos sur l'influence des changements institutionnels internes sur la continuité des projets impulsés. L'absence de « courroie de transmission » ou les changements de directives peuvent remettre en question la réalisation d'une étude, entraînant des frustrations de la part des personnes ayant impulsé l'étude tant chez certains acteurs internes concernés et/ou intéressés que chez les étudiants. Pour ces derniers, c'est également leur faire prendre le risque de ne pouvoir réaliser leurs stages, et pour les deux parties, celui d'avoir une mauvaise expérience de l'étude sociologique. Si l'on

n'accepte pas de se faire bousculer, on ne peut pas intégrer ces nouvelles contraintes, ces nouveaux contours de l'étude.

En définitive, les terrains les plus complexes ne sont pas ceux que l'on imagine. Les terrains institutionnels, qui rassurent de prime abord par leur cadre, s'avèrent plus compliqués que des terrains de rue, pour lesquels les contraintes de départ s'assouplissent plutôt qu'elles ne se rigidifient au cours des études.

Quid de la liberté du chercheur ?

Enfin, ces terrains plus récents réactualisent ce questionnement sur la marge de manœuvre du chercheur dans la conduite de sa recherche selon les contraintes posées par le terrain. Prôner la seule liberté du chercheur sans procéder à des ajustements peut compromettre la réalisation même de la recherche. En effet, l'autonomie du chercheur par rapport à son terrain va différer d'un terrain à l'autre, et l'autonomie à l'égard de l'institution peut également nuire à la reconnaissance apportée au travail du chercheur, à ses méthodes, à sa maîtrise de l'objet (ou sa maîtrise de la non-maîtrise).

Faire confiance au chercheur, de la part de l'institution, revient également à accepter une part d'incertitude, de perte de maîtrise. En acceptant la présence du sociologue, l'institution accepte également que son fonctionnement (et potentiellement ses dysfonctionnements, du moins ses ajustements) soit dévoilé et que l'étude puisse être un catalyseur des tensions qui l'animent et des ajustements ou adaptations⁶ qui, nécessaires à son fonctionnement, fragilisent son unité.

Si la sociologie n'est pas toujours un sport de combat⁷, elle nécessite tout de même en permanence d'accepter de se faire bousculer. Mais, bousculé, le sociologue bouscule en retour. Car renoncer au terrain serait renoncer au cœur de sa discipline, de sa méthode. Plutôt que d'y renoncer, le sociologue comprend le dérangement qu'il provoque comme le signe qu'il porte son regard au bon endroit, qu'il appuie là où ça fait mal. Même s'il accepte de faire un pas de côté, il ne détourne pas pour autant les yeux. Il ajuste son objet, le reformule mais ne détourne pas le regard.

C'est en définitive sur la place prise *par* le sociologue et sur la place accordée *au* sociologue que se situe la marge de liberté du chercheur.

Concrètement, on repère deux niveaux qui correspondent aux différentes étapes des études. L'équipe d'étudiants enquêteurs sociologues étant en stage conventionné dans les structures, ils ont chacun une mission à remplir dans le cadre du stage, mission qui diffère quelque peu de la conduite plus générale de l'étude. Les impératifs de missions des stages sont directement rattachés à la constitution du corpus (observation, passation de questionnaire, entretiens, transcription, compte rendu, etc.) et répondent au cadre d'exigence de l'employeur, avec une obligation de faire. C'est durant l'étape de traitement et d'analyse de l'ensemble du corpus ainsi constitué que le chercheur – l'apprenti-chercheur dans le cas d'un étudiant – doit ajuster sa marge de manœuvre face aux exigences parfois fluctuantes du destinataire du rapport d'étude. On devient à ce stade-là, à l'Atelier-SH, une équipe de chercheurs collaborateurs – du moins pour ceux qui continuent l'étude – qui co-

⁶ Erving Goffman, *Asiles*, Editions de Minuit, Paris, 1961

⁷ *La sociologie est un sport de combat*, réalisé par Pierre Carles, sorti en mai 2001

produit la réflexion et la construction du rapport, et qui relie les étapes d'avancement du rapport, ce dernier étant rédigé toutefois par une seule personne.

Une posture sociologique différente selon les objectifs d'étude et de leur utilisation

Le chercheur doit ajuster sa posture car il est confronté à deux attentes très différentes : d'un côté, l'ensemble des filtres par lesquels passent les données (non-attendues) bride finalement le chercheur au point de préférer parfois l'autocensure ; de l'autre, c'est la liberté d'expression du chercheur qui est justement attendue. Cette posture et cette marge de manœuvre sont directement liées au cadre de la (non)commande.

Nous avons souligné le fait que dans le cas de l'étude "*Ruptures*" la demande était indirecte et floue, aussi bien en ce qui concernait l'objet de l'étude, ses contours qu'en ce qui concernait les destinataires de l'étude : s'agissait-il de l'exécutif, de l'administration, des associations partenaires ? *A contrario*, la commande de la Fraternité Saint-Maur était non seulement très claire, mais nous savions également dès le départ que l'étude allait être intégrée au projet d'établissement et que le destinataire était unique.

Outre la facilité d'élaboration et de conduite de l'étude, la clarté de la commande, ou de la demande, permet également de savoir quelle posture adopter à l'égard de nos partenaires : dans le domaine des politiques publiques, le sociologue ne peut pas se détacher de l'utilisation qui sera faite de son étude. Ainsi, plus l'objectif est défini et clairement énoncé, plus le sociologue sera à même de se positionner par rapport à l'objet de son étude et aux commanditaires. Car, *in fine*, ce qui conclut une étude de sociologie des politiques sociales, c'est : « *Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?* »

Dans les institutions publiques, s'il y a une véritable volonté d'intégrer la parole des publics, qui est partagée et portée politiquement, cela demeure lent et compliqué. Dans le cadre associatif, si la participation des usagers ne va pas de soi, elle est davantage imposée par l'évolution du cadre législatif⁸, lorsqu'elle est supportée par une volonté individuelle, elle débouche sur de nombreux projets.

Quels que soient les usages qui peuvent être fait des travaux de sociologie des politiques sociales, ne pas déroger un peu à notre posture initiale et nos pratiques conduit parfois à un empêchement dans le travail, temporaire ou durable, qui implique que les études ne soient finalement pas réalisées. Cela illustre le décalage entre l'idéal de la posture sociologique en recherche et sa réalité face aux contraintes du terrain, notamment lorsque ce dernier est partenarial. Mais bien que le travail mené à l'Atelier-SH soit différent d'un travail de recherche tel qu'il pourrait être réalisé en thèse, les terrains, quels qu'ils soient, servent à terme la recherche, et l'honnêteté intellectuelle demeure la constante.

Si nous avons été bousculés certaines fois dans notre posture de sociologues et nos pratiques, si nous avons rencontré des réticences, voire des obstacles ou, *a contrario*, des terrains « idéaux », nous avons pu constater que nos interlocuteurs, quel que soit leur niveau d'intervention, peuvent également être bousculés par les

⁸ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

normes des institutions auxquelles ils appartiennent, mais également venir les bousculer, en cherchant à affirmer les conceptions de ce que doit être l'action sociale auprès des personnes en situation de mal/non logement et de grande pauvreté. Et finalement l'Atelier-SH, qualifié *a posteriori* de *chaînon manquant* par l'un de nos interlocuteurs, contribue à construire et affirmer de nouvelles conceptions et modalités d'articulation entre la recherche et les politiques sociales.